50 ans après sa création

> Par Kuyo Anderson

A l'occasion de la célébration de ses 50 ans d'existence, le directeur général de la Sodefor a fait l'état des lieux de l'entreprise qui, dit-il, connait de réelles difficultés.

La Sodefor en difficulté

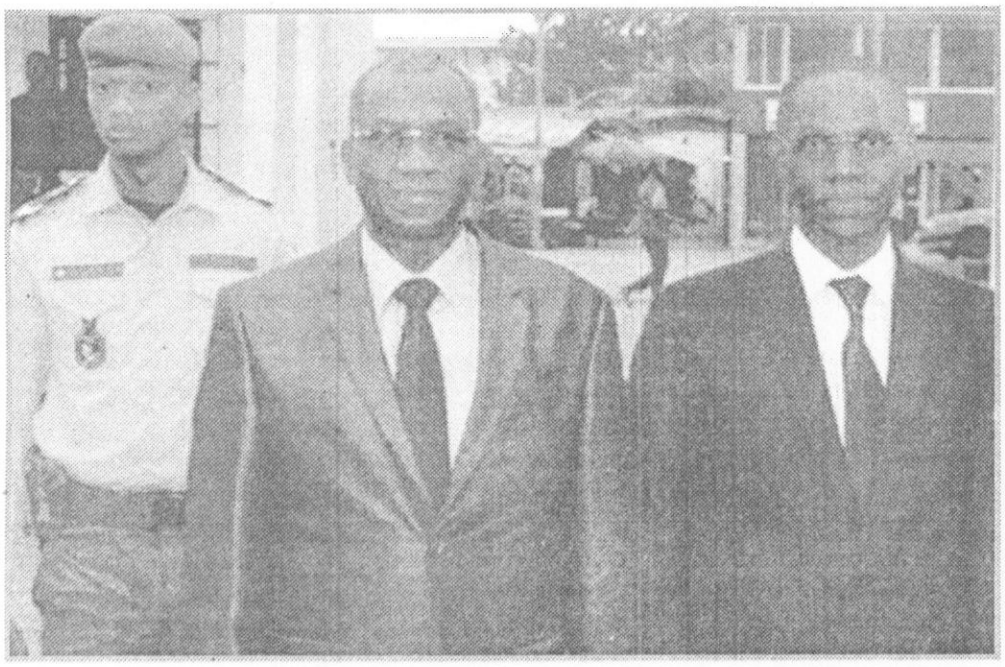

Sangaré Mamadou (à gauche) dit concentrer ses efforts pour l'instant sur la protection des forêts.

La Société de développement des forêts (Sodefor) est malade. Son bilan de santé présenté, hier, par son Directeur général, Sangaré Mamadou, au cours d'une conférence de presse dans ses locaux à Cocody, n'est pas rassurant. En effet, la société enregistre depuis quelques années une forte altération de ses ressources entrainant une forte baisse de ses budgets sur les dernières années. Avec des budgets qui tournaient autour de 7 milliards de Fcfa – inclus les aides des partenaires - l'entreprise se retrouve aujourd'hui autour de 435 millions de Fcfa de budget. Outre cela, la crise qu'a connue le pays a impacté de nombreux acquis de la Sodefor. Conséquence, la société manque aujourd'hui de moyens adéquats et n'a plus les ressources suffisantes pour faire face à ses missions. Pourtant la quasi-totalité des forêts classées de Côte d'Ivoire est en voie de destruction en raison des occupations illégales, de l'orpaillage clandestin et des défrichements sauvages. Sangaré Mamadou qui a dressé ce bilan explique que face à cette situation, la Sodefor a décidé de se concentrer sur la protection des forêts avec leur peu de moyens. Car, les forêts, dit-il, sont l'objet de beaucoup d'agressions. « Au début la protection n'était pas notre priorité parce que la forêt n'était pas agressée. Mais aujourd'hui la protection est devenue l'activité principale. Nous avons élaboré de nouvelles stratégies dont la contractualisation qui consiste à faire l'état des lieux et à passer un contrat avec les occupants des forêts. Nous leur proposons de continuer de récolter les fruits de leurs plantations, mais à condition de ne plus étendre leurs plantations et de dénoncer les intrusions dans les forêts », a expliqué le conférencier. Cette conférence qui s'inscrit dans le cadre des festivités des cinquante ans de la Sodefor – débuté depuis le 16 juillet – a permis à Sangaré Mamdaou de faire un bilan. Selon lui, la Côte d'Ivoire compte 234 forêts avec une superficie de 4.200.000 hectares dont 2.500.000 hectares sont dotés de plan d'aménagement. Outre cela, 210.000 hectares de forêts ont, selon lui, été reboisés grâce à 300 vergers qui produisent des graines de qualité. L'entreprise dispose également d'un laboratoire pour vérifier la qualité des semences. Créée sous forme d'une société d'Etat en 1966, la Sodefor placée sous la tutelle du ministère des Eaux et Forêts et celui en charge de l'Economie et des Finances, a pour mission de veiller à la reconstitution du couvert végétal en constante dégradation. Elle compte aujourd'hui 905 agents avec une moyenne d'âge de 41 ans, dont 42% de fonctionnaires et 48% de conventionnels, soit 15% de femmes et 85% d'hommes. Sangaré Mamadou compte lui donner un nouveau souffle ■

Echos'Eco

Le Maroc va assister la Côte d'Ivoire sur la future gare routière internationale

Le Maroc et la Côte d'Ivoire ont procédé, mardi soir à Casablanca au Maroc, à la signature d'un contrat d'assistance pour la construction de la future gare routière internationale d'Abidjan.

Face aux difficultés de l'industrie thonière
Adjoumani donne des assurances aux entreprises

Le ministre a visité les installations de l'entreprise.

Avec un rang de 1er port thonier en Afrique et 2ème exportateur vers l'Europe et un secteur qui emploie plus de 3000 personnes de façon directe et 70.000 indirecte, le secteur thonier ivoirien devait mieux se porter. Ce qui n'est pourtant pas le cas. Car, le secteur connait des difficultés. C'est pour s'imprégner des réalités que vivent les entreprises du secteur que le ministre des Ressources animales et halieutiques, Kobenan Kouassi Adjoumani a visité, hier, les installations de Airone Côte d'Ivoire (ex-Castelli) à Treichville. Après une visite de l'usine, le Dg de l'entreprise, Carlo Fulchir a fait l'état des lieux. Selon lui, l'Etat doit à ce jour un montant de 2 milliards de Fcfa à son entreprise. Le Dg a plaidé auprès du ministre afin que l'Etat puisse honorer ses engagements pour permettre à cette entreprise d'accroitre ses investissements et sauvegarder les emplois. En réponse, le ministre a souligné que l'Etat est conscient des difficultés que traversent ces entreprises. Il a rappelé que le chef de l'Etat et le Premier ministre ont donné des instructions pour que toutes les dispositions soient prises pour éviter à ce secteur de crouler sous le poids des difficultés. Il a salué les efforts consentis par l'entreprise Airone en dépit des difficultés qu'elle connait. Adjoumani a rappelé que les difficultés que traversent ces entreprises datent de très longtemps. « Il y avait des dettes qui étaient cumulées avant que le président Ouattara n'arrive au pourvoir. Dès notre arrivée, nous avons payés 6 milliards Fcfa. C'est un grand acquis. Mais ces dettes n'étaient pas cumulées sous la gouvernance du président Ouattara. Il a fait des efforts. Et comme la loi n'est pas appliquée, ce sont des dettes qui s'accumulent. Au niveau du budget, il y'a une programmation échelonnée qui tient compte de ce que tous les pays connaissent », a-t-il justifié. Ajoutant que l'Etat ne va pas pour autant rester sans réagir. Ce qui explique d'ailleurs sa présence à Airone pour rencontrer les responsables et s'imprégner de leurs difficultés ■

K.A

Relations banques-clients
La Côte d'Ivoire parmi les mauvais élèves

Les banques devraient mettre l'accès sur la satisfaction de la clientèle.

Les banques commerciales opérant en Afrique subsaharienne devront mettre plus de ressources à améliorer les relations avec leur clientèle, apprend-on d'une enquête menée par la firme d'audit KPMG dans 18 pays de cette région. « Si il y a trois ans les clients étaient davantage regardants sur la stabilité financière d'une banque, aujourd'hui la qualité des relations est devenue la raison majeure pour laquelle ils décident ou non de changer de banque », indique le rapport. Ce changement d'intérêt pour la clientèle bancaire des pays enquêtés, s'explique par une amélioration effective des systèmes de régulation, qui ont contribué à améliorer la stabilité financière des banques. Par ailleurs, il est aussi admis que la clientèle bancaire en Afrique subsaharienne est plus consciente de ses droits. Dans ce sens, elle souhaite obtenir des banques, plus que la sécurisation de ses avoirs, mais aussi de meilleurs standards de services. « Un tiers des clients prêts à changer de banques, ont indiqué qu'ils prenaient cette décision, pour obtenir de meilleures relations avec le service clientèle», indique le rapport. De ce point de vue, les banques opérant Nigéria on fait de gros progrès et l'accueil des clients y est désormais intégré comme élément à part ehtière du service. Des pays comme le Cameroun, le Ghana, le Tchad, la Côte d'Ivoire, l'Afrique du sud, la Tanzanie ou encore l'Angola sont à la traîne dans cette enquête d'opinion. Cela ouvre une fenêtre d'opportunités pour les banques prêtes à faire un effort dans ce sens. Au Cameroun, où on a un des plus faible taux en matière d'inclusion financière, seulement 21% des consommateurs interrogés ce sont dits satisfaits de la qualité des relations avec les banques. Parallèlement à la relation avec les clients, les banques opérant en Afrique sont aussi attendues sur le terrain de la qualité de service. Les attentes des clients sont devenues plus importantes, tandis que, dans aucun des pays enquêtés, le niveau de satisfaction n'atteint les 80%. Le Zimbabwe dans ce contexte, présente le meilleur score avec un taux de satisfaction de 79,14%, tandis que le Cameroun, le Ghana, le Sénégal et la Côte d'Ivoire présentent le taux les plus faibles avec une satisfaction moyenne à moins de 66% ■

Source Ecofin